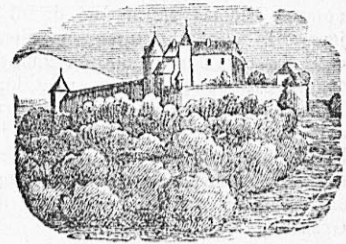




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

### Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>40</sup> 5<sup>25</sup> ← Bulle, arr. 9<sup>27</sup> 1<sup>33</sup> 5<sup>00</sup> 7<sup>35</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.  
Suisse, 15 c. ; Etranger, 20 c.  
la ligne ou son espace.  
Réclames : 30 cent. la ligne.  
S'adresser à l'agence de publicités Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, » 2 50  
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le 29 janvier 1897.

## Un homme à la mer.

Cet homme fini,  
C'est le sieur Respini.

La *Liberté* tourne depuis quelque temps le dos à son ancienne idole et cela de gaité de cœur, sans paraître même penser que ce qui vient de se produire au Tessin pourrait bien se produire demain dans le canton de Fribourg. Car, si roué que soit le Respini de Portalban, il n'en est pas pour cela moins complotant pour la religion de son pays que ne le fut le Respini subalpin.

Sans doute, un vaincu a plus facilement tort qu'un vainqueur et Georges Respini de Portalban trouve le moyen de recevoir une médaille d'or du Saint Père juste à l'heure où il en a besoin pour dorer la naïveté de quelques électeurs, tandis que le pauvre Giovacchino Respini, de la Valle-Maggia reçoit pour toute médaille une invitation à délivrer le parti conservateur de son encombrante personne.

Il y a déjà longtemps que le parti tépelet tessinois, lequel, tout comme celui de chez nous, croyait avoir le monopole de la religion, considérée par lui comme la marchandise qu'on débite, non pas aux fidèles de l'Eglise, mais aux fidèles du pouvoir civil, était fatigué de promener dans sa barque l'homme à qui le Tessin doit la révolution du 11 septembre. Mais les hommes qui se font une spécialité d'ouvrir les portes du ciel à qui bon leur semble ne sont ordinairement pas aussi modestes, ni aussi résignés que le prescrit la loi divine. M. Giovacchino Respini se cramponna tant qu'il put aux épaves de son autorité passée, et comme on ne pouvait lui arracher l'ancien organe du parti, la *Liberté* (car, partout où il y a des auto-

crates, ils parent leurs organes du nom de la liberté), on dut, sitôt le lion devenu usé et faible, créer une seconde *Liberté* qui fit concurrence à celle de M. Respini.

Comme le bon peuple éprouvait quelque peine à savoir laquelle des deux *Liberté* était la contrefaçon de la première, M. Respini baptisa son organe la *Vera Liberté* (la Vraie Liberté).

C'est alors que, sur les instances de Mgr Molo, administrateur apostolique du Tessin, et de quelques membres du clergé, le Saint-Siège crut devoir intervenir et, dimanche dernier, Mgr Molo adressait à tous les journaux conservateurs une communication par laquelle, au nom du Saint Père, le prélat tessinois adjure les catholiques du Tessin de cesser les polémiques irritantes qui jettent la désunion dans les rangs des conservateurs catholiques.

Le *Credente Cattolico* et la *Liberté* se sont empressés d'accueillir la communication épiscopale, mais la *Vera Liberté* n'ayant pas mis autant de hâte à le faire, une certaine inquiétude a régné un instant parmi l'état-major conservateur.

Toutefois, M. Respini ne doit avoir tardé d'insérer cette invite que parce que le numéro à paraître était déjà sous presse; à cette heure, ce retard doit être réparé.

Comprenant enfin qu'il ne lui restait qu'à rendre les armes, le vieux lutteur aurait également promis de cesser ses polémiques contre ses anciens amis. Comme on le voit, ce serait une abdication complète et le lion devenu vieux peut bientôt s'attendre à recevoir le coup de pied de l'âne, car son ancien ami Soussens, vieilli comme lui, n'ose même plus écrire en toutes lettres le titre de l'organe respinien et l'appelle : la *Vera* .....

*Sic transit gloria mundi.*

Un beau thème de méditation pour un homme

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 62

## MONSIEUR LECOQ

PAR  
ÉMILE GABORIAU

En reconnaissant le fils de d'Escorval, les paysans étaient devenus fort penauds. Mais lui, en intervenant, s'était enlevé tout moyen de se renseigner. Il questionna, on ne lui dit que des banalités, des choses vagues. Le paysan interrogé ne répond jamais que ce qu'il pense devoir être agréable à qui l'interroge; il a peur de se compromettre.

Ce fut une raison pour Maurice de hâter sa course quand il eut traversé l'Oiselle.

— Marie-Anne épouser Chanlouineau, répétait-il, c'est impossible! c'est impossible!...

IX

Les landes de la Rèche, où Marie-Anne avait promis à Maurice de le rejoindre, doivent leur nom à la nature de leur sol âpre et rebelle.

La nature y semble maudite, rien n'y vient. La boue s'y détrempé contre les cailloux, le sable y défile les fumures. Si bien que la patience opiniâtre des paysans s'y est émoussée comme le fer des outils.

Quelques chênes rabougris s'élevant de place en place au-dessus des genêts et des ajoncs maigres attestent les tentatives de culture.

Mais le bois qui est au bas de la lande prospère. Les sapins y poussent droits et forts. Les eaux de l'hiver ont charrié dans quelques replis de terrain assez d'humus pour donner la vie à des climatiques sauvages et à des chèvrefeuilles dont les spirales s'accrochent aux branches voisines.

peut-être cette nouvelle du mariage de Marie-Anne et de

d'Etat de notre connaissance, n'est-ce pas, citoyens fribourgeois?

## CONFÉDÉRATION SUISSE

*Conférence internationale.* — Le Conseil fédéral a délégué à la conférence sanitaire de Venise M. Carlin, ministre de Suisse à Rome, et M. le Dr Schmidt, chef du bureau sanitaire fédéral.

*Police des forêts.* — Le Conseil national avait chargé une commission de lui présenter un rapport sur la révision de l'article 24 de la Constitution fédérale. Cette commission s'est réunie mardi à Berne. Elle a décidé à l'unanimité de proposer au Conseil national d'adhérer à la décision déjà prise par le Conseil des Etats et de rédiger l'article 24 comme suit :

« La Confédération a le droit de haute surveillance sur la police des endiguements et sur la police des forêts. »

L'ancien article 24 n'accordait à la Confédération le droit de haute surveillance que sur les endiguements et les forêts des régions élevées. Ce droit serait étendu aussi à tous les endiguements et à toutes les forêts sans exception.

Si le Conseil national adopte le point de vue de la commission — et la chose paraît certaine — le peuple sera appelé à se prononcer sur cette nouvelle révision de la Constitution fédérale.

**Berne.** — Un paysan des environs de Berne, qui additionnait d'eau le lait qu'il livrait à un laitier de la ville, vient d'être condamné — il y avait récidivé — à seize jours de prison, 300 francs d'amende et aux frais. Son nom sera, en outre, publié dans la *Feuille officielle*. La partie civile réclamait 1200 francs, mais sur ce point un arrangement à l'amiable est intervenu.

— Jeudi dernier est mort, à Zweisimmen, le

Chanlouineau n'était pas si absurde qu'il l'avait jugé tout d'abord.

Cependant, pourquoi M. Lacheneur donnerait-il sa fille à un paysan sans éducation?... Par calcul? Non, puisqu'il repoussait une alliance dont il eût été fier au temps de sa prospérité. Par amour-propre alors?... Peut-être ne voulait-il pas qu'il fût dit qu'il dû quelque chose à un gendre...

Maurice éprouvait tout ce qu'il avait de pénétration à chercher le mot de cette énigme, quand enfin, au haut du sentier qui traverse la lande, une femme apparut : Marie-Anne.

Il se dressa, mais craignant quelque regard indiscret, il n'osa quitter l'ombre des arbres.

Marie-Anne devait avoir quelque frayeur pareille, car elle courait en jetant de tous côtés des regards inquiets. Maurice remarqua, non sans surprise, qu'elle était tête nue, et qu'elle n'avait sur les épaules ni châle ni écharpe.

Enfin, elle atteignit le bois, il se précipita au-devant d'elle, et lui prit la main qu'il porta à ses lèvres.

Mais cette main qu'elle lui avait tant de fois abandonnée, elle la retira doucement avec un geste si triste qu'il eût bien dû comprendre qu'il n'était plus d'espoir.

— Je viens, Maurice, commença-t-elle, parce que je n'ai pu soutenir l'idée de votre inquiétude... Je trahis en ce moment la confiance de mon père... il a été obligé de sortir, je me suis échappée... Et cependant je lui ai juré, il n'y a pas deux heures, que je ne vous reverrais jamais... Vous l'entendez : jamais.

Elle parlait vite, d'une voix brève, et Maurice était confondu de la fermeté de son accent.

Moins ému, il eût vu combien d'efforts ce calme apparent coûtait à cette jeune fille si vaillante. Il l'eût vu, à sa pâleur, à la contraction de sa bouche, à la rougeur de ses paupières qu'elle avait vainement baignées d'eau fraîche, et qui trahissait les larmes de la nuit.

— Si je suis venue, poursuivait-elle, c'est qu'il ne faut pas, pour votre repos et pour le mien, il ne faut pas qu'il reste,

Grand'rue 20.

à acheter  
des timbres anciens  
ngers, si possible sur let-  
M. Edouard de Gottrau,

cherche

éférence hors de ville un  
de deux ou trois chambres  
entrer de suite. S'adresser  
Haaenstein & Vogler,  
guera.

mmercant

ulle demande à em-  
mois 1000 fr. avec in-  
garantie, s'il le faut.  
primerie de la Gruyère, à

pour le 20 février pro-

domestique

soigner quatre vaches et  
la campagne. Bonnes re-  
gées. S'adresser, par écrit,  
ongchamp, Corsinges-

demande

ante sachant bien tenir  
maissant les travaux de la  
ser à Louis BÄHLER aux  
il).

et regain.

ds de foin et regain à ven-  
dresser à l'auberge du Re-  
d.

louer :

appartement situé au  
issant une belle vue, com-  
s, cuisine et dépendances.  
ence de publicité Haasen-  
ulle.

louer

nd'rue. un local pouvant  
dépôt ou de magasin.  
ean Haasenstein & Vogler,

louer :

ambre meublée.  
ence de publicité Haasen-  
Bulle.

s, citrons.

70 pièces	3.95
25 »	1.60
10 »	7.80
10 kg.	3.90
10 »	2.—
10 »	3.10

niger, Boswyl (Arg.).

ENDRE

audière à fromage,

contenance de 450 litres,  
position de Genève.  
ALM. NUSÉDA, chaudronnier,

ménage

ou pension un ou deux pe-  
oins garantis.  
ence de publicité Haasen-  
e.

de à acheter,

20 à 25 quintaux de bon  
n conditionné. Paiement  
er à l'agence de publicité  
ler, à Bulle.



onx, imprimeur-éditeur.

# LA GRUYÈRE

## ÉTRANGER

**France.** — Le gouvernement français a désigné M. Barrère, ambassadeur de France à Berne, comme chef de la délégation française à la conférence de Venise contre la peste. Cette délégation a été motivée par la compétence spéciale en matière de législation sanitaire de M. Barrère, qui a assisté déjà au conférences de Venise, Paris et Dresde. MM. les D<sup>rs</sup> Brouardel et Proust complètent la délégation.

— A Bordeaux, les étudiants mécontents du nombre de places mises à leur disposition pour la représentation théâtrale donnée à l'occasion de l'inauguration de l'Université, ont manifesté mardi soir devant le Théâtre. Vers 10 h. ils ont forcé le cordon des agents de police et envahi l'aile gauche de l'hémicycle du Grand-Théâtre. La police a dû charger; une bagarre s'en est suivie avec échange de coups. Six agents ont été blessés, plusieurs étudiants contusionnés. A 11 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> heures, la gendarmerie à cheval est arrivée et a débarrassé la place, mais les manifestants se sont reformés plus loin. Une quarantaine d'arrestations ont été opérées.

— Une affreuse bourrasque du nord-ouest souffle en mer depuis hier. Dans les bassins, beaucoup de navires ont chassé sur leurs ancres et ont eu des avaries sérieuses.

Lundi soir à 10 heures, à Marseille, le paquebot *Duc-de-Bragance*, venant d'Alger, en entrant dans le bassin de la Joliette, a abordé le paquebot *Saint-Augustin* et lui a enlevé complètement son avant.

Six navires sont mouillés à l'Estaque. Plus de trente sont en relâche à Rosas, Dalamos et Macinéggo.

Une tempête sévit dans les parages de la Corse. Le paquebot *Ernest-Simons*, courrier de Chine, qui devait partir lundi, n'a pas encore pu appareiller.

— Samedi soir, près d'Epinal, un nommé Louis-Nicolas Jacquot, étant couché avec son enfant, âgé de six mois, a frappé ce dernier de coups de poing à la tête jusqu'à ce qu'il l'ait tué.

Jacquot a refusé de dire les motifs de son crime. Il a été arrêté.

**Espagne.** — Le cabinet dément qu'il soit question d'envoyer de nouveaux renforts aux Philippines.

M. Moret, ancien ministre libéral, a fait une conférence, dans laquelle il a déclaré qu'il envisageait la rébellion à Cuba comme terminée. Il dit que dans les cercles officiels aux Etats Unis on est favorable à une politique de concorde. Il faut espérer que M. Mac Kinley partagera cette manière de voir et que des concessions de réformes résoudreont alors définitivement la question de Cuba.

— La neige interrompt la circulation des trains sur plusieurs points de l'Espagne.

**Turquie.** — De l'avis des ambassadeurs, la Turquie devra, pour pouvoir exécuter les réformes, contracter un emprunt d'au moins 5 millions de livres turques. La garantie des puissances pour cet emprunt devra être morale plutôt que matérielle; si les réformes ne sont pas exécutées, la Turquie sera boycottée au point de vue financier.

**Grèce.** — A Athènes, des musulmans ont atta-

nommé Nicolas Luthi, âgé de 93 ans, 8 mois et 16 jours. On signale d'ailleurs plusieurs cas analogues, et, à Zweisimmen même, on comptait, il y a peu de temps, dix-sept personnes ayant dépassé de beaucoup l'âge de 70 ans. « Certes, dit un correspondant, une contrée dont l'air est si salubre mérite un chemin de fer. Espérons que, si un second Luthi naît aujourd'hui, il verra, pour réjouir la dernière année de sa vie, tout au moins, l'ouverture de la ligne du Simmenthal au Gessenay. »

**Vaud.** — Un agriculteur de Denezy, revenant de la foire de Moudon, arrivait lundi soir, à huit heures, à Neyruz, avec son cheval attelé à un traîneau. Il s'arrêta un instant à l'auberge; lorsqu'il voulut repartir, cheval et traîneau avaient disparu.

Toutes les recherches faites jusqu'à ce jour pour retrouver l'attelage sont restées infructueuses. A-t-il peut-être péri dans la tourmente de neige qu'il a fait pendant la nuit? C'est ce que l'on se demande.

— Le comité d'organisation a fixé aux 19, 20, 26 et 27 juin les représentations du drame *Charles le Téméraire*, à Grandson.

**Valais.** — La Cour d'appel a nommé à l'unanimité président du tribunal de Martigny, M. Chappaz, professeur de droit, à Sion.

**Neuchâtel.** — Mardi matin de bonne heure, des laitiers passant le Chemin-Blanc, au-dessus des abattoirs, aperçurent au bord de la route un pan de vêtement se détachant sur le blanc de la neige. Ils s'approchèrent et mirent bientôt à découvert le corps d'un homme ne donnant plus signe de vie. Les essais faits pour le ranimer demeurèrent sans résultat: l'homme était gelé.

On put sans peine découvrir son identité; c'est un nommé J. D., demeurant rue de Bel-Air, qui avait passé la soirée au Bas-Monsieur. Vers 10 ou 11 h. du soir, il s'était décidé à partir, malgré la tempête de neige qui faisait rage, et sans vouloir écouter le conseil qu'on lui donnait de passer la nuit au Bas-Monsieur. Il avait trop présumé de ses forces et a été victime de son imprudence.

Le défunt était veuf et âgé de 62 ans; il était estimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient.

— On raconte à la *Suisse libérale* une jolie mystification qui se produit dans les rues de la bonne ville de Neuchâtel:

Un Américain, — s'y promène avec une boîte mystérieuse qu'il offre à montrer aux passants. C'est un appareil électrique dont il explique le fonctionnement: « Voulez vous essayer et que je vous électrise? » On se méfie un peu, mais il ajoute si aimablement: « Cela ne coûte rien! » qu'on ne résiste plus. On saisit l'extrémité des fils, et cra! on est pincé, plus moyen de lâcher prise. C'est le moment psychologique.

Pendant que l'imprudent frétille comme un goujon à l'hamçon, le véritable caractère de l'aimable Américain se révèle. Il fait quoi? Devinez! — Détrousse les poches de son prisonnier? — Oh non! vous n'y êtes pas, mais... il se met tout doucement à lui parler de son salut éternel!... L'Américain est un prédicateur ambulatoire, et force est d'écouter son boniment jusqu'au bout.

L'électricité appliquée à la conversion des âmes, c'est nouveau, mais encore bien peu dans nos mœurs!

au fond de votre cœur, l'ombre d'une pensée d'espérance... Tout est bien fini, c'est pour toujours que nous sommes séparés!... Les faibles seuls se révoltent contre une destinée qu'ils ne peuvent changer; résignons-nous... Je voulais vous voir une dernière fois et vous dire cela... Ayons du courage, Maurice... Partez, quittez Escorval, oubliez-moi...

— Vous oublier, Marie-Anne! s'écria le malheureux, vous oublier!

Il chercha du regard le regard de son amie, et l'ayant rencontré, il ajouta d'une voix sourde:

— Vous m'oubliez donc, vous?...

— Moi je suis une femme, Maurice...

Mais il l'interrompit.

— Ah! ce n'est pas là ce que j'entendais, prononça-t-il. Pauvre fou!... Je m'étais dit que vous sauriez trouver dans votre cœur de ces accents auxquels le cœur d'un père ne saurait résister.

Elle rougit faiblement, hésita, et dit:

— Je me suis jetée aux pieds de mon père... il m'a rassurée.

Maurice fut anéanti, mais se remettant:

— C'est que vous n'avez pas su lui parler, s'écria-t-il avec une violence inouïe, mais je le saurai, moi!... Je lui donnerai de telles raisons qu'il faudra bien qu'il se rende. De quel droit son caprice briserait-il ma vie!... Je vous aime... de par mon amour vous êtes à moi, oui, plus à moi qu'à lui!... Je lui ferai entendre cela, vous verriez!... Où est-il, où le rencontrer à cette heure?...

Déjà il prenait son élan, pour courir il ne savait où, Marie-Anne l'arrêta par le bras.

— Restez, commanda-t-elle, restez!... Vous ne m'avez donc pas comprise, Maurice?... Eh bien! sachez toute la vérité. Je connais maintenant les raisons du refus de mon père, et quand je devrai mourir de sa résolution, je l'approuve... N'ail z pas trouver mon père... Si, touché de vos prières, il accordait son consentement, j'aurais l'affreux courage de

refuser le mien!...

Si hors de soi était Maurice que cette réponse ne l'éclaira pas. Sa tête s'égarait, et sans conscience de l'abominable injure qu'il adressait à cette femme tant aimée:

— Est-ce donc pour Chanlonineau, s'écria-t-il, que vous gardez votre consentement?... Il le croit, puisqu'il va disant partout que vous serez bientôt sa femme...

Marie-Anne frissonna comme si elle eût été atteinte dans sa chair même, et cependant il y avait plus de douleur que de colère dans le regard dont elle accabla Maurice.

— Dois-je m'abaisser jusqu'à me justifier? dit-elle. Dois je affirmer que si je soupçonne ce qu'ont pu projeter mon père et Chanlonineau, je n'ai pas été consultée? Me faut-il vous apprendre qu'il est des sacrifices au-dessus des forces humaines? Soit. J'ai trouvé en moi assez de dévouement pour renoncer à l'homme que j'avais choisi... Je ne saurais me résoudre à en accepter un autre.

Maurice baissait la tête, fondroyé par cette parole vibrante, ébloui de la sublime expression du visage de Marie-Anne.

La raison lui revenait, il sentait l'indignité de ses soupçons, il se faisait horreur pour avoir osé les exprimer.

— Oh! pardon!... balbutia-t-il, pardon!...

Que lui importaient alors les causes mystérieuses de tous ces événements qui se succédaient, les secrets de M. Lacheneur, les réticences de Marie-Anne!...

Il cherchait une idée de salut; il crut l'avoir trouvée.

— Il faut fuir! s'écria-t il, partir à l'instant, sans retourner la tête!... Avant la nuit, nous aurons passé la frontière...

Les bras étendus, il s'avantait comme pour prendre possession de Marie-Anne, et l'entraîner, elle l'arrêta d'un seul regard.

— Fuir! dit-elle d'un ton de reproche, fuir!... et c'est vous, Maurice, qui me conseillez cela. Quoi!... le malheur frappe à coups redoublés mon pauvre père, et j'ajouterais ce désespoir et cette honte à ses douleurs!... La solitude s'est faite autour de lui, ses amis l'ont abandonné, et moi, sa fille,

qué mardi, des paysans chrétiens aux environs de la ville et en ont tué deux. Une panique s'est produite en ville. Les boutiques ont été fermées.

**Etats-Unis.** — La Chambre des représentants a voté le projet de loi relatif à la limitation de l'émigration. On espère que les nouvelles dispositions réduiront l'émigration dans la proportion d'un tiers.

## CANTON DE FRIBOURG

**Elections de Romont.** — Voici, avec les chiffres exacts de voix obtenues, la liste des nouveaux membres du conseil communal de Romont (nos renseignements de mardi s'étant trouvés imparfaits):

Liste indépendante.	
MM. Clément, Philippe	227 voix.
Comte, Louis	227 >
Corboz Jules	221 >
Baud, Aimé	210 >
Pernet, Nicolas	208 >
Liste conservatrice.	
Grand, Louis, président	201 >
Robadey, Louis, pharm.	196 >
Chatton, Isidore	196 >
Donzallaz, Auguste	194 >

**Nécrologie.** — Mgr Bovet, chancelier de l'évêché de Lausanne et Genève, est mort dans la nuit de lundi à mardi, à Fribourg, après une longue maladie. Mgr Bovet était né en 1844. Après avoir été curé du Locle, il fut nommé en 1881 chancelier épiscopal par Mgr Cosandey et continua ces fonctions sous Mgr Mermillod et Mgr Deruez.

## GRUYÈRE

**Les inconséquences de « l'Ami ». —** L'Ami du peuple constate que les radicaux romands sont à peu près tous disposés à rejeter la loi sur la Banque d'Etat, y compris les Valaisans.

Valait-il la peine, dès lors, de pousser des cris de paon à propos des discours des représentants du Valais au banquet des Rois et de les signaler, eux et leur auditoire, comme des centralisateurs à tous crins? Valait-il la peine de reproduire les tirades du *Journal de Château-d'Ex* exagérant le caractère centralisateur de la minorité fribourgeoise?

**La neige et les votes publics.** — Une dame de Bulle (Oh! rassurez vous, rien du printemps dernier, bien que notre correspondante aussi soit spirituelle, et même, à nos yeux, spirituelle pour dix) nous écrit:

« Je ne m'explique pas qu'on ait mis tant de hâte à promener dans nos rues un stupide triangle, alors qu'il y aurait plutôt lieu de remercier le Père-Eternel d'avoir favorisé les Bullois d'une si belle neige, ce qui n'est pas pour leur faire croire qu'ils soient aussi brouillés avec le Ciel que le prétendent l'Ami

je l'abandonnerais!... Ah! je serais, si j'agissais ainsi, la plus vile et la plus lâche des créatures. Si mon père, châtelain de Sairmense, eût exigé de moi ce que j'ai hier soir accordé à ses instances, je me serais peut-être résolue au parti extrême que vous m'offrez... je serais sortie en plein jour de Sairmense au bras de mon amant. Ce n'est pas le monde que je crains, moi!... Mais si on fut le château d'un père riche et heureux, on ne déserte pas la mesure d'un père désespéré et misérable. Laissez-moi, Maurice, où m'attache l'honneur... Je saurai devenir paysanne, moi, fille de vieux paysans. Partez, je n'ai pas trop de toute mon énergie. Partez et dites-vous qu'on ne saurait être complètement malheureux avec la conscience du devoir accompli.

Maurice voulait répondre, un bruit de branches sèches brisées lui fit tourner la tête.

A dix pas, Martial de Sairmense était debout, immobile, appuyé sur son fusil de chasse.

X

Le duc de Sairmense avait peu et mal dormi, la nuit de son retour, la première nuit de sa Restauration, ainsi qu'il disait.

Si inaccessible qu'il se prétendait aux émotions qui agitent les gens du commun, les scènes de la journée l'avaient profondément remué.

Il n'avait pu se défendre de plus d'un retour vers le passé, lui qui cependant s'était fait une loi de ne jamais réfléchir.

Tant qu'il avait été sous les yeux des paysans ou des convives du château de Courtomien, il avait mis son honneur à paraître froid ou insouciant. Une fois enfermé dans sa chambre, il s'abandonna sans contrainte à l'excès de sa joie.

Elle était immense et tenait presque du délire.

Seul, il eût pu dire, mais il s'en fut bien gardé, quel prodigieux service lui rendait Lacheneur en restituant Sairmense.

(A suivre.)

du peuple et autres fé...  
célestes que la Sainte...  
> Oh! la bonne ch...  
neige; les bûcherons p...  
bois, les charretiers les...  
sants, chacun sait ce...  
> Tout Bullois sait a...  
et surtout à la desce...  
disparaît bien vite. P...  
cette prompt disparit...  
à quatre chevaux sur...  
> Un jeudi, les camp...  
trace solide et ferme...  
plaisir à se promener...  
vraient avoir songé pl...

Malheureusement i...  
chose; toutefois nous...  
à qui de droit de se so...  
doléances féminines, c...  
de se rappeler que: ...  
Ce que femme veut...

**Marche d'artil...**  
de la journée de mar...  
eu ni un homme, ni u...  
est parti mercredi ma...  
il est arrivé à 3 h. 30...  
après une journée de...  
de difficultés spéciale...  
santé était excellent...  
serne, l'objet de soin...  
douche, puis subi un...  
est de 42 kilomètres...  
thermomètre marqua...  
neigeait. La journée à...  
sacrée au repos.

**Chemins de fer...**  
tel. — On écrit de V...

La question des ch...  
discutée mercredi soir...  
réunie dans la grande...  
dence de M. Paschoud...  
On y était venu non...  
communes voisines.

M. Palaz, ingénieur...  
Lausanne, a exposé...  
projet de l'ancien c...  
soit les plans d'un ch...  
indépendante, Vevey...  
embranchement sur l...  
St-Denis.

Les frais d'établiss...  
sont dévisés à 1,850...  
tué par des subventi...  
du total d'un million...  
500,000 fr. et 350,000...  
recettes sont évaluées...  
faisant pour assurer le...  
amortissements. Le p...  
ment élevé, ne prév...  
permettent une vites...  
de transport plus co...

**Concours d**

Un concours est o...  
des travaux de restaura...  
ments de la tannerie...  
naissance des plans et...  
du *Credit Gruyérien* d...  
chain, à 5 heures du so...  
Bulle, le 29 janvier 1...

**EPAR**

Assemblée annuelle...  
Série A, samedi 30 cor...  
B, samedi 31...  
C, dimanche 31...

**Société**  
**Soirée** f...  
au local, à...  
dimanche le...

**Les tre**

sont prévenues qu'ell...  
pour refondre les bûches...  
Nicottier, sous la C...

**A VE**

Faute de place, troi...  
res en noyer poli...  
S'adresser à A. MA...  
Barras, en face de l'h...  
Bulle.

## LA GRUYERE

ciens aux environs de la  
e panique s'est produite  
é fermées.

mbre des représentants  
à la limitation de l'émi-  
ouvelles dispositions ré-  
proportion d'un tiers.

### FRIBOURG

nt. — Voici, avec les  
es, la liste des nouveaux  
al de Romont (nos ren-  
trouvés imparfaits):

ndante.	
	227 voix.
	227 >
	221 >
	210 >
	208 >

patrice.

sident	201 >
pharm.	196 >
	196 >
te	194 >

vet, chancelier de l'évé-  
est mort dans la nuit de  
rès une longue maladie.  
Après avoir été curé du  
chancelier épiscopal par  
es fonctions sous Mgr

### ÈRE

de « l'Ami ». —  
e les radicaux romands  
à rejeter la loi sur la  
Valaisans.

de pousser des cris de  
s représentants du Vâ-  
de les signaler, eux et  
realisateurs à tous crins?  
re les tirades du Jour-  
ent le caractère centra-  
geoise?

publiques. — Une  
z vous, rien du prin-  
correspondante aussi  
s yeux, spirituelle pour

on ait mis tant de hâte  
stupide triangle, alors  
mercier le Père-Eter-  
is d'une si belle neige,  
ire croire qu'ils soient  
ue le prétendent l'Ami

du peuple et autres feuilles plus au fait des choses  
célestes que la Sainte Trinité entière.

> Oh! la bonne chose qu'une belle trace dans la  
neige; les bûcherons peuvent facilement exploiter les  
bois, les charretiers les conduire sur les chemins glis-  
sants, chacun sait ces choses-là.

> Tout Bullois sait aussi que, sur le milieu de la rue  
et surtout à la descente du Cheval Blanc, la trace  
disparaît bien vite. Pourquoi dès lors contribuer à  
cette prompte disparition en promenant un triangle  
à quatre chevaux sur ces passages là?

> Un jeudi, les campagnards nous auraient fait une  
trace solide et ferme, où les dames eussent trouvé  
plaisir à se promener, ce à quoi ces messieurs de-  
vraient avoir songé plus tôt.

Malheureusement il est trop tard pour réparer la  
chose; toutefois nous ne saurions trop recommander  
à qui de droit de se souvenir en temps voulu de ces  
doléances féminines, car, une fois de plus, il est bon  
de se rappeler que:

Ce que femme veut, Dieu le veut!

**Marche d'artillerie.** — Malgré les fatigues  
de la journée de mardi, le régiment d'artillerie n'a  
eu ni un homme, ni un cheval malade. Le régiment  
est parti mercredi matin à 7 h. 45 pour Thounne, où  
il est arrivé à 3 h. 30 par une neige assez forte, mais  
après une journée de marche qui n'a pas présenté  
de difficultés spéciales. Les hommes, dont l'état de  
santé était excellent, ont été, à leur arrivée à la ca-  
serne, l'objet de soins spéciaux. Ils ont passé à la  
douche, puis subi une inspection sanitaire. L'étape  
est de 42 kilomètres. Au départ de Zweisimmen, le  
thermomètre marquait 5 degrés au dessous de 0; il  
neigeait. La journée à Thounne a été entièrement con-  
sacrée au repos.

**Chemins de fer Vevey-Palézeux-Châ-  
tel.** — On écrit de Vevey à la *Gazette de Lausanne*:  
La question des chemins de fer veveysans a été  
discutée mercredi soir par une assemblée nombreuse  
réunie dans la grande salle du théâtre sous la prési-  
dence de M. Paschoud, directeur du Crédit du Léman.  
On y était venu non seulement de Vevey, mais des  
communes voisines.

M. Palaz, ingénieur, professeur à l'Université de  
Lausanne, a exposé, de façon très intéressante, le  
projet de l'ancien comité du Vevey Bulle-Thoune,  
soit les plans d'un chemin de fer électrique sur voie  
indépendante, Vevey Chardonne-Chexbres, avec un  
embranchement sur la route de Chardonne à Châtel-  
St-Denis.

Les frais d'établissement du projet de M. Palaz  
sont devisés à 1,850,000 fr.; ce capital serait consti-  
tué par des subventions cantonales et communales  
du total d'un million, par un capital-obligations de  
500,000 fr. et 350,000 fr. d'actions privilégiées. Les  
recettes sont évaluées à 164,000 fr., ce qui serait suf-  
fisant pour assurer le service d'intérêts-dividende et  
amortissements. Le projet Palaz, d'un coût relative-  
ment élevé, ne prévoit que des pentes faibles qui  
permettent une vitesse plus grande et une capacité  
de transport plus considérable.

M. Gilliéron a soutenu ensuite le projet de chemin  
de fer routier de Vevey-Châtel, dont la *Gazette* a  
parlé longuement.

L'assemblée ayant ainsi entendu les deux cloches  
la discussion s'est engagée.

M. Gaudard, avocat, a cherché à laver l'ancien  
comité du Vevey-Bulle-Thoune des reproches qui lui  
ont été si souvent adressés d'avoir entraîné les choses  
en longueur. Il a énergiquement soutenu le projet Pa-  
laz contre le projet Gilliéron, insistant sur la néces-  
sité de faire quelque chose de bien et de durable  
dans l'intérêt des communes *vaudoises*.

MM. Chollet, Freymann et de Muralt ont aussi  
pris la parole.

Finalement, l'assemblée a pris à l'unanimité la  
résolution suivante:

< Convaincue de la nécessité qu'il y a de relier  
Vevey avec le réseau Fribourg-Berne et Châtel-Bulle-  
Château-d'Éx et de créer des communications faciles,  
rapides et économiques entre les districts de la Ve-  
veyse et d'Oron et notre ville, l'assemblée invite la  
municipalité, après entente avec l'Etat, à soumettre  
les deux projets en présence, ainsi que leurs varian-  
tes à une commission d'experts, choisie en dehors de  
la région et qui rapportera dans le plus bref délai  
possible. Une nouvelle assemblée sera convoquée  
alors, sous les auspices de la municipalité. >

— Parmi les tractanda de la prochaine session du  
Grand Conseil vaudois, qui doit s'ouvrir le 8 février,  
figure un projet de décret autorisant l'emploi des  
routes cantonales pour la construction des chemins  
de fer électriques de Vevey-Châtel-St-Denis et de  
Montreux-Montbovon et au Pays-d'Enhaut.

## VARIETES

### Juste fierté.

(Le *Figaro* publie l'aimable fantaisie suivante. Lisez-la en  
remplaçant France par canton de Fribourg et milliards par  
un chiffre que M. Python pourrait vous fixer s'il daignait le  
faire, et le dialogue pourrait se jouer mieux chez nous qu'à  
Paris.)

L'ÉLECTEUR. — Et vous dites combien?

LE DÉPUTÉ. — Trois milliards et demi.

L'ÉLECTEUR, avec un frisson d'orgueil. — Nous  
avons un budget de trois milliards et demi!

LE DÉPUTÉ. — Oui, mon ami. Ah! nous pouvons  
nous vanter de ne pas appartenir à une nation ordi-  
naire.

L'ÉLECTEUR. — Y a-t-il d'autres peuples qui aient  
des budgets aussi gros?

LE DÉPUTÉ. — Pas un... Et ils sont assez embêtés  
les autres peuples. Mais ils auront beau faire, jamais  
ils n'auront un budget comme le nôtre.

L'ÉLECTEUR. — Ils doivent rager.

LE DÉPUTÉ. — On n'empêchera pas la France d'être  
la première nation du monde pour les budgets.

L'ÉLECTEUR. — Et dans l'antiquité ou dans les  
autres époques?...

LE DÉPUTÉ. — On ne peut rien citer d'équivalent.  
Les Romains ne dépensaient pas par an le quart de

ce que dépense aujourd'hui une simple ville comme  
Reims, par exemple.

L'ÉLECTEUR. — Et les Grecs?

LE DÉPUTÉ. — Ah! ah! les Grecs... Athènes avait  
un budget dans le genre de celui de La Ferté-sous-  
Jouarre.

L'ÉLECTEUR. — Ça fait pitié.

LE DÉPUTÉ. — Savez-vous que vous payez à vous  
tout seul plus d'impôts qu'un Anglais, qu'un Turc et  
qu'un Américain réunis?

L'ÉLECTEUR. — C'est admirable.

LE DÉPUTÉ. — Mais ce n'est pas fini...

L'ÉLECTEUR. — Oh! oh!

LE DÉPUTÉ. — A la Chambre nous voulons attein-  
dre quatre milliards. Tant que nous n'aurons pas un  
budget de quatre milliards, nous ne serons pas con-  
tents.

L'ÉLECTEUR. — Nos fils verront de belles choses.

LE DÉPUTÉ. — Il verront le budget de cinq mil-  
liards!

L'ÉLECTEUR. — Ah! que je voudrais être là!

LE DÉPUTÉ. — Ce sera pour votre vieillesse, mon  
ami. ALFRED CAPUS.

*Cause de la chute de la foudre sur les arbres.* —  
Il résulte de recherches faites en vue de déterminer  
la résistance des diverses essences vis-à-vis de l'étin-  
celle électrique, que la richesse en graisse a une im-  
portance considérable. Les arbres à amidon, pauvres  
en graisse, chêne, peupliers, saule, érable, orme et  
frêne, opposent à l'étincelle électrique une résistance  
beaucoup moindre et sont par conséquent plus facile-  
ment frappés par la foudre que les arbres gras : hê-  
tre, noyer, tilleul, bouleau. Il y a, parait-il, concor-  
dance entre les résultats des expériences et des ob-  
servations faites.

Ainsi dans les forêts d'une certaine principauté,  
de 1879 à 1885 et en 1890, ont été atteints par la  
foudre: 159 chênes, 21 hêtres, 20 épicéas, 50 pins,  
ainsi que 21 arbres divers; le domaine sur lequel les  
opérations eurent lieu comprenait environ 11 % de  
chênes, 70 % de hêtres, 13 % d'épicéas et 6 % de  
de pins. D'après ces chiffres, le danger serait pour  
l'épicéa 5 fois, pour le pin 33 fois et pour le chêne  
48 fois plus grand que pour le hêtre.

Les arbres sont donc d'autant plus exposés aux  
dangers de la foudre que l'aptitude conductrice de  
leur bois pour l'électricité est plus grande.

Attention! vous qui vous trouvez en forêt par un  
temps d'orage: si vous devez éviter la proximité des  
arbres, écartez-vous surtout du pin et plus encore du  
chêne.

Pour la rédaction: LOUIS COURTHION.

### De haute importance

pour toutes les personnes faibles, délicates, anémiques, nous  
recommandons la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez,  
recommandé depuis 22 ans comme régénérateur, fortifiant.  
R-fusez les contrefaçons et exigez dans les pharmacies le  
Cognac Golliez à la marque des *Deux Palmiers*. En flacons  
de 2 fr. 50 et 5 fr. Réputation universelle. 10 diplômes  
d'honneur et 20 médailles lui ont été décernés.

### Concours de travaux.

Un concours est ouvert pour l'exécution  
des travaux de restauration des anciens bâti-  
ments de la tannerie de Bulle. Prendre con-  
naissance des plans et conditions au bureau  
du *Crédit Gruyérien* d'ici au 11 février pro-  
chain, à 5 heures du soir.

Bulle, le 29 janvier 1897.

LA DIRECTION

### EPARGNE

Assemblée annuelle:  
Série A, samedi 30 courant, à 8 h. du soir.  
B, > > > > à 8 1/2 h. >  
C, dimanche 31 > > à 10 1/2 h. matin.

### Société du Grutli.

#### Soirée familiale

au local, à 8 h. du soir,  
dimanche le 31 janvier.  
LE COMITÉ

### Les tresseuses

sont prévenues qu'elles trouveront des fers  
pour refendre les bûches chez Mme *Barbey-  
Nicollier*, sous la *Croix-Blanche*, à Bulle.

### A VENDRE

Raute de place, trois magnifiques *étagé-  
res* en noyer poli.  
S'adresser à A. MARGOT, coiffeur, maison  
Barras, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc, à  
Bulle.

## PAPETERIE — MAROQUINERIE

Grand choix de papeterie fine et ordinaire, carnets de poche en tous genres, portefeuilles,  
étuis à cigares, albums de timbres et photographies, etc., etc.

**Articles d'école**: Plumes, crayons, cahiers, ardoises, boîtes d'école, couleurs et de  
compas. Encre noire, violette, rouge, à copier et pour documents, etc., etc.

**Fournitures pour bureaux**: Ephémères, agendas, registres, encriers, buvards,  
presses et livres à copier, cires à cacheter, enveloppes et papier poste en tous grandeurs et  
formats.

**Divers**: Notes et quittances imprimées, papier et cahiers de chant, musique et dessin.  
Étiquettes pour vins et liqueurs, envois, etc. Cartes à jouer, jeux de patience, lotos, dominos,  
etc. Porte-journaux.

**Timbres en caoutchouc** et métal, dateurs, numéroteurs, tampons inépuisables,  
porte timbres, etc.

Spécialité de cornets et sacs en papier. — Tabacs et cigares fins et ordinaires.  
*Prix sans concurrence.*

Amédée Tercier,

maison *Peyraud*, vis-à-vis du Cheval-Blanc, Bulle.

### Grande baisse sur les cafés.

5 kg. café, fort et bon goût	8.40
5 kg. > extra fin et fort	10.30
5 kg. > jaune, gros grain	10.90
5 kg. > vérit. perlé extra fort	11.80

Garantie: on reprend ce qui ne convient  
pas.  
J. Winiger, Boswyl,  
Winiger, au Bon-Marché,  
Rapperswyl.

### Jeune fille,

sachant cuire et faire le ménage, trouverait  
place bien payée pour de suite, où elle aurait  
l'occasion d'apprendre à fond la langue alle-  
mande.

S'adresser à M. Thomas Schneider, à Hallen  
près *Kriegstetten* (Soleure).



### ON DEMANDE

un bon *fabricant* de fromages, pour  
la montagne.

Pour renseignements, s'adresser à Ch. Mo-  
REL, nég., à Bulle.

### On demande

un bon *sciencier* bien expérimenté. Inutile de  
se présenter sans de bonnes références.  
S'adresser à Henri ROSAT, entrepreneur, à  
Château-d'Éx.

### On demande

de suite une *servante* sachant bien tenir  
un ménage et connaissant les travaux de la  
campagne. S'adresser à Louis BÄHLER, aux  
Bayards (Neuchâtel).

### On cherche

en ville ou de préférence hors de ville un  
*appartement* de deux ou trois chambres  
et cuisine pour y entrer de suite. S'adresser  
à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler,  
à Bulle qui renseignera.

### Contre la toux!

Plus de mille certificats prouvent la  
supériorité et l'excellente qualité des

### Bonbons pectoraux Kaiser,

d'un effet curatif rapide et certain de la  
toux, l'enrouement, le catarrhe et l'en-  
gorgement. En paquets de 30 et 50 cent.  
dans les pharm. A. GAVIN et E. DAVID, à  
Bulle; PORCLET, à Estavayer.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haassenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

Entreprise générale de distribution pour eau, gaz et vapeur

Porte Saint-Martin. — CHARLES ISOZ — Maison J.-J. Mercier

Téléphone N° 264. — LAUSANNE — Téléphone N° 264.

Travaux en tous genres, concernant spécialement l'appareillage, canalisation pour haute et basse pression, en fer, fonte et plomb. Captations de sources, construction de réservoirs, amenée d'eau, distribution et installations au complet pour hôtels, hôpitaux, villages, villes.

Installations de bains, buanderies, douches, therme-siphons, fourneaux pour hôtels sur commande. Chauffage de vapeur et à eau chaude, chauffage de serres.

Appareils pour water-closets en tous genres, systèmes anglais et français. Cabinets de toilette, baignoires, lavabos, urinoirs, siphons, cuvettes en grès, porcelaine ou fonte émaillée.

Plaques en fonte émaillée avec inscriptions sur commande. — Pompes, robinetterie, tuyaux pour arrosage, hydrants, etc.

Entretien et réparations. — Devis et renseignements. — Force motrice.

MISES DE BOIS



Mercredi 3 février 1897, la commune de Riaz vendra en mises publiques environ 80 numéros de bois abattu dans ses forêts, bois de marchandise et autres. Conditions favorables.

Rendez-vous des mises à 9 heures du matin, au chalet communal.

Mises de bois.



Samedi 6 février 1897, la commune de Villarvolard exposera en vente, dans sa halle forêt du They, un grand nombre de numéros de beau bois de commerce.

Rendez-vous des mises à 9 heures, à l'auberge du Renard.

Villarvolard, le 25 janvier 1897. Par ordre : Le Secrétariat communal.

A la Civette.

Tabacs. — Cigares. — Cigarettes. Grand choix d'articles pour fumeurs : Etnis à cigares, depuis 80 c. — Moules à cigarettes, depuis 10 c. Pipes derniers systèmes. Pipes à couvercle automatique. Pipes « Currat ». Pipes « Touriste ». Au même magasin : Grand assortiment d'articles pour enfants, tels que : brassières, chaussons, bérêts, caleçons, etc. A. BÜRGISSEUR à côté de la pharmacie Sudan.

Café-Brasserie

à vendre à Payerne, au centre de la ville et des affaires, avec écuries et vastes dépôts contigus. S'adresser au notaire Pidoux à Payerne.

Terrain à louer.

On demande à louer quelques poses de terrain à Bulle ou dans les environs. S'adresser à l'Agence Haassenstein & Vogler, à Bulle.

A vendre ou à louer :

Pour entrer le 1er mars, la maison et grange N° 133, située place du Marché et rue du Tir, Bulle. S'adresser à Alphonse Wäber, hôtel du Faucon, Fribourg.

A VENDRE

une belle chaudière à fromage, en cuivre, de la contenance de 450 litres, ayant figuré à l'Exposition de Genève. S'adresser à M. SALM-NOSÉDA, chaudronnier, au Locle.

On demande à acheter, si possible de suite, 20 à 25 quintaux de bon foin à vaches, bien conditionné. Paiement comptant. S'adresser à l'Agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Bulle.

T. Pauchard-Blanc,

Tour-de-Trême. Choix de draperies, laines, cotons, jouets d'enfants, poterie, quincaillerie. — Charcuterie. Prix exceptionnels.

De qualité exquise, les Potages à la minute MAGGI sont en vente, richement assortis, chez : Hoirie Peyraud-Bosson, épicerie, Bulle.

MEUNERIE AGRICOLE Barbey-Nicollier, Bulle.

Maïs moulu. Froment et moitié comprimés. Farine spéciale pour engrais. AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN Gros et détail. — Prix réduits.

CHANGEMENT DE DOMICILE LIBRAIRIE — PAPETERIE

A partir du 12 décembre, mon commerce de est transféré dans la maison de l'hoirie Calybite BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. Grand choix de baguettes pour encadrement de tableaux. CH. MOREL

J. VIALE, ferblantier-couvreur, à Bulle.

Entreprise de couvertures en bâtiments et ferblanterie. Couverture en ardoises, tôle, zinc Holzement et en écaille, etc., etc. Articles de ménage. Boîtes à lait, baignoires, bains de siège, ainsi que tout article sur commande. Installation de paratonnerres le système le plus perfectionné, pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tout genre. Réparation et vérification des anciens paratonnerres au prix le plus réduit.

COMMERCE DE FARINES

Maïs, son, avoine, blé comprimé. EPICERIE Marchandises de première qualité aux prix les plus réduits. MERCERIE A la boulangerie ENDERLI, Tour-de-Trême.

MISES DES VINS des Faverges, d'Epesses et d'Ogoz.

Les mises des vins des vignobles des Faverges, d'Epesses et d'Ogoz auront lieu Jeudi 18 février et commenceront à 10 heures du matin aux Faverges. Désignation des vases.

Table with columns for Cave des Faverges and Cave d'Ogoz, listing various wine vases and their contents.

L'Administrateur des vignes et domaines : C. NIQUILLE

Grand choix de CAFÉ GRILLÉ au magasin de comestibles Louis Treyvaud, BULLE, Grand'rue 38, BULLE

Grande baisse sur la viande. Lard gras 10 kg. 10.20 Jambons bien fumés 10.90 Jambon maigre et délicat 12.50 Porc maigre 12.90 Bœuf sans graisse et os 13.90 Saïndoux, garanti pur 10.40 J. Winiger, Boswyl (Arg.), et Winiger, au Bon-Marché, Rapperswyl.

Domestique. On demande, pour le 1er mars, dans le canton de Neuchâtel, un jeune homme de 17 à 19 ans comme domestique. S'adresser à Georges BIRGER, au Cachot, Chaux-du-Milieu (canton de Neuchâtel).

A louer : En ville, un bel appartement situé au soleil levant et jouissant d'une belle vue, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'Agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Bulle.

CASSÉE au Maréchal-Ferrant, à Charmey, Dimanche 31 janvier. Invitation cordiale. Napoléon NIQUILLE

Cassée à l'auberge du Lion-d'Or, à Hauteville, Mardi 2 février. Invitation cordiale. Vincent SUDAN, aubergiste.

Cassée à l'auberge de la Cigogne à Gumefens, Mardi 2 février 1897. Invitation cordiale. Irénée FRAGNIÈRE

Cassée à l'auberge du Renard, à Villarvolard, Dimanche 31 janvier, AVEC CONCOURS DE MUSIQUE Invitation cordiale. BOURRET, Jacqu-s, aubergiste.

Cassée à l'auberge de la Maison de Ville à Vuippens, le mardi 2 février prochain. Invitation cordiale. MENOUD, aubergiste.

Cassée le dimanche 31 janvier à l'auberge de Pont-la-Ville. Invitation cordiale. Alph. ROMANENS, aub.

Cassée le dimanche 31 janvier 1897 à l'auberge des Addoux, à EPAGNY Invitation cordiale aux amis et connaissances. Joséphine MORET

Cassée à l'auberge de la CROIX-VERTE VAULRUZ Mardi 2 février 1897. Invitation cordiale. Ph. BORCARD

Cassée à l'auberge de la Croix-Blanche LA ROCHE Mardi 2 février. Invitation cordiale. Marie RAMUZ

Auberge de la Cantine, Avry. CONCERT donné par la Musique de Pont-la-Ville Dimanche 31 janvier. Invitation cordiale. GALLEY, aubergiste.

Portraits d'après fotogr. S'adr. horloger, rue St-Pierre, Fribourg. Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT Pour la Suisse : 1 an, F. 6 mois, S. 3 fr.; 6 mois, S. 2 fr.; 6 mois, S. 1 fr. 50 c. payable d'avance. Prix du numéro : 5 c. On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, LA

De tous côtés, on le spectre hideux de actuellement aux Indes de voyages ininterrompus barrer passage aux est venue de se mettre A ce propos, M. Roux rappelle des sciences qu'au dernier, l'Académie dépeche annonçant guérisons sur 27 cas le sérum antipesteux. M. Yersin fut envoyé ce moment dans les d'un bacille, court e contra aussi ce micro dans le sang à l'aut peu avant la mort. M. Roux rappelle amené à préparer le pouvoir agir comme donne le détail des 2 que si l'on songe qu sérieux et que dans jusqu'ici de 80 %, ser que l'efficacité d définitivement démontr Ce bacille se trou rats qui meurent e épidémies. Ces anim sur eux, à l'aide d'in riences. La peste es

FEUILLETON MONSIEUR

Ce malheureux qu'il cet homme probe jusq un valet infidèle, veno sonnait sa vie. Lacheneur venait d d'une misère non prob les cas, il redoutait. Celn-là eût bien ri, — Allons donc ! et Sairmeuse possédent plus peut-être, on n'e Cela était vrai. Ser des successions de la pas été légués au duc. Il renuait en maîtr possait à sa guise du tout appartenait à son Lui ne possédait ab rentes, pas de quoi vi Certes, jamais Mar à soupçonner qu'il av nistration de ses bien N'y avait-il pas lie quel que jour, tôt ou t Ce mot, le duc tr s'avouant, à part soi, puis longtemps.